



Droit de grands parents et du papa

Par **angel98**, le **24/05/2016** à **12:45**

bonjour,

Je viens à vous pour avoir de l'aide, des conseils.

J'ai une belle fille de 19 ans, enceinte de 8 mois de mon fils, c'est une véritable peste sous calimero se cache un vrai vautour, il faut voir la vie qu'elle fait mener à mon fils, elle le menace de le quitter si il fait pas comme elle dit elle, mais quand je dis menace, ce n'est pas rien, c'est tu ne verra pas ton fils, je vais l'abandonner, accoucher sous x, ou elle prend un couteau elle dit qu'elle va se tuer en se donnant un coup dans le ventre ou alors, elle le flique constamment, plus non suivi de grossesse si elle a maintenant c'est grâce à moi car madame n'allait jamais au rdv pris par mon fils au gyneco ou pour échographie .Là, elle est suivie par la pmi je précise qu'au 1er rendez vous avec la sage femme celle ci c'est rendue compte que ma belle fille a un pété un câble, du coup elle lui a pris rdv avec une psychologue de la pmi bien qu'à son niveau, ce serait un psychiatre et la liste serai longue je l'ai vu de moi même bien évidemment a un moment donné j'ai dit les 4 vérités je protège mon fils et mon petit fils même si il va venir au monde fin juillet début août du coup cela ne lui a pas plu et elle ne veut plus me voir sans méchanceté vu son comportement cela ne me peine guère mais qu'elle m'interdit de voir mon petit fils à partir de sa naissance ça le fait pas je me suis battue pour mon fils je vais continuer à me battre pour lui et mon petit fils je tiens aussi à informer que la seule chose qu'elle a c'est le bb dans le ventre elle habite chez mon fils ne fais rien à la maison c'est moi qui allais faire le ménage, laver le linge etc mon fils peut pas tout faire elle attend que ce soit mon fils qui fasse tout et quand il y a des choses qui n'ont pas été faites faut voir comme elle lui parle !!! même les amis de mon fils ne vont plus chez lui elle dit que c'est que les gamins qui ont des amis elle a personne tout le monde l'a dégoûtée elle veut que mon fils pour elle, elle lui dit tu fais comme si ta famille est morte!! elle a rien puisque elle vit chez mon fils dans la logique elle a ni droit ni titre en plus pas mariée, ni pacsée, ni déclarée en concubinage j'ai déjà fait reconnaître mon petit fils par mon fils il portera le nom du père j'espère que j'ai bien fait le pire c'est qu'elle ose dire je suis un serpent je suis consciente que c'est le seul qui reste avec moi vu mon caractère j'ai même fait la misère à mes parents comme je vous ai dit mon but est de protéger mon fils et mon petit fils qu'ils soient heureux tous les deux, mon fils est malheureux pour le moment il dit rien il a peur quelque part vu les menaces qu'elle lui fait c'est pas ça une vie à 21 ans oui il a son appart et dans un quartier que l'on nomme le quartier des poètes, il a son boulot, sa voiture il est en place mais il est pas heureux donc ce que j'aimerais savoir c'est si mon fils se sépare d'elle peut il avoir la garde exclusive de son enfant vu l'état mental de la mère?

en vous remerciant par avance d'avoir pris le temps de me lire et tout le bonheur pour vous

Par **Visiteur**, le **24/05/2016** à **15:54**

Bonjour,

comme il est précisé parfois dans les tribunaux; les faits svp !! rien que les faits ! Après, je ne pense pas que vous soyez psy...chiatre.. chologue ? ? pas une professionnelle quoi ? De plus il s'agit de votre fils !? Donc en gros, votre jugement sur l'état mental de la future mère ne regarde que vous ! Par conséquent, je ne vois pas pourquoi la maman n'aurait pas la garde de l'enfant ? Et en général, pour un bébé... Même si la mamie espère jouer les nounous !

Par **angel98**, le **24/05/2016** à **20:45**

bonsoir grenouille

un fait est survenu en 2014 le tribunal a accordé la garde a la mere meme avec un dossier a son encontre resultat la mere a tué son enfant a coups de couteaux mon ami etant policier a été sur les lieux il en voit dans son metier mais la il a ete tres choqué de voir ce petit bout de choux baignant dans son sang il est normal vu l etat cerebral de ma belle fille que j angoisse pour mon petit fils et mon fils car deja il part la boule au ventre au boulot il en sera quoi quand le bb sera la!!! en tout cas je ne lacherai pas l affaire j ai des droits en tant que mamie si elle se loupe avec mon petit fils elle aura tout faux avec moi et si le tribunal fais une erreur ca sera les medias ps je vous ai envoyé un message je ne sais si vous l avez eu

bonne soiree

Par **Tisuisse**, le **25/05/2016** à **09:50**

Bonjour,

Rien n'empêche vote fils de reconnaître, par anticipation, cet enfant ainsi une naissance sous x sera impossible.

Par **angel98**, le **25/05/2016** à **10:18**

bonjour,

merci tisuisse et bonne journée a vous